

**ÉTUDE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERS DE LA ZONE 12B**

RÉGION LAURENTIENNE



**Pêches et Océans Canada
Octobre 1999**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et leurs représentants qui nous ont grandement facilité le travail. Enfin, la réalisation de ce portrait économique a aussi bénéficié d'un soutien financier de la part du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

LES ÉTUDES COÛTS REVENUS, UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION	iv
--	-----------

INTRODUCTION	v
---------------------------	----------

1. MÉTHODOLOGIE	1
------------------------------	----------

1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	1
----------------------------------	---

1.2 VALIDATION DES DONNÉES.....	1
---------------------------------	---

2. RÉSULTATS ET ANALYSE	1
--------------------------------------	----------

2.1 REVENU DE TRÉSORERIE	1
--------------------------------	---

2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	5
--------------------------------------	---

2.3 CARACTÉRISTIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 12B	6
--	---

2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ	6
--------------------------------	---

2.5 ANALYSE DE SENSIBILITÉ : SEUIL DE RENTABILITÉ ET PRIX AU DÉBARQUEMENT DU CRABE.....	8
---	---

CONCLUSION	10
-------------------------	-----------

ANNEXE 1

CARTE DES ZONES DE PÊCHE POUR LE CRABE DES NEIGES

ANNEXE 2

PRINCIPALES INFORMATIONS RECUEILLIES LORS DE L'ENQUÊTE

TABLEAUX

TABLEAU 1	
REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN ET STRUCTURE DES FRAIS D'EXPLOITATION, CRABIERES ZONE 12B, 1998	4
TABLEAU 2	
REVENU TOTAL DES PROPRIÉTAIRES, CRABIERES ZONE 12B, 1998.....	5
TABLEAU 3	
STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS MOYENS, CRABIERES ZONE 12B, 1998	5
TABLEAU 4	
CARACTÉRISTIQUES DES CRABIERES ZONE 12B, 1998.....	6
TABLEAU 5	
CALCUL DU SEUIL DE RENTABILITÉ, CRABIERES ZONE 12B, 1998	7
TABLEAU 6	
ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU SEUIL DE RENTABILITÉ SUITE À UNE AUGMENTATION DU PRIX DU CRABE DE 10 %, CRABIERES ZONE 12B, 1998	8

GRAPHIQUE

GRAPHIQUE 1	
IMPACT D'UNE VARIATION DU PRIX DU CRABE SUR LE SEUIL DE RENTABILITÉ ET LE REVENU DE TRÉSORERIE.....	9

LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS

UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION

Les *Études coûts et revenus*, réalisées par Pêches et Océans Canada, permettent de connaître la rentabilité moyenne des flottes de pêche ainsi que leurs principales caractéristiques financières. Ces études servent à orienter et à évaluer différentes mesures en matière de gestion des pêches.

Voici comment, en quelques exemples, les *Études coûts et revenus* peuvent vous être utiles :

1. POUR LES ENTREPRISES DE PÊCHE

« Les Études coûts et revenus présentent une évaluation de la performance moyenne. »

Les études constituent pour le pêcheur un outil de gestion qui lui permet de comparer son entreprise à la moyenne de la flotte. Ainsi, le pêcheur peut :

2 Comparer sa performance financière à la moyenne observée¹ pour la flotte.

Il peut, par exemple, cibler facilement certains de ses coûts se trouvant beaucoup plus élevés que la moyenne de la flotte. La moyenne des frais d'exploitation ainsi que certaines caractéristiques de la flotte constituent donc des points de repère pour le gestionnaire d'entreprise de pêche.

2 Connaître le seuil de rentabilité moyen de la flotte.

Le seuil de rentabilité moyen de la flotte est une indication importante qui permet de déterminer les débarquements nécessaires au paiement des charges fixes et variables moyennes de la flotte. Une flotte qui dépasse son seuil de rentabilité moyen peut donc, par exemple, bénéficier d'un montant pouvant servir à payer un salaire au capitaine et dégager un profit.

Il est important de noter que le seuil de rentabilité moyen de la flotte, présenté dans l'Étude, tient uniquement compte des coûts fixes et variables recueillis grâce à l'enquête.

2. POUR TOUS LES INTER- VENANTS DU SECTEUR DES PÊCHES

« Les études procurent une meilleure connaissance du secteur des pêches. »

Les Études coûts et revenus permettent aux intervenants d'avoir une vue d'ensemble du secteur et des différentes flottes de pêche.

La direction des politiques et de l'économique vous souhaite bonne lecture ! Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 648-3817.

¹ Les résultats présentés sont des moyennes calculées selon les informations recueillies auprès des pêcheurs et ne constituent en aucun cas une représentation des entreprises les plus performantes.

INTRODUCTION

Ce document dresse un portrait financier des crabiers de la zone 12B. Ce portrait découle d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon de pêcheurs et porte sur l'année d'opération 1998. Le revenu de trésorerie moyen ainsi que les caractéristiques de la flotte y sont présentés. De plus, l'analyse inclut la notion de seuil de rentabilité ainsi que différents scénarios impliquant des variations du prix au débarquement pour le crabe des neiges. Cette étude sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 12B entre février et mars 1999. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'enquête est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 12B compte 8 crabiers du Québec. Six (6) crabiers ont été interrogés pour les fins de l'étude. De plus, une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des enquêteurs et d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies de février à mars 1999.

L'enquête a aussi été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

La validation des données a aussi été faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte et en « contre vérifiant » avec les enquêteurs si une incohérence était décelée. Certains ajustements ont été nécessaires. Les débarquements en sont un exemple : certains pêcheurs ont déclaré des débarquements en volume sous différentes formes. Ces données ont été ramenées en poids vif afin de conserver une base similaire pour fins d'analyse.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1998 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen. Le revenu de trésorerie est un résultat financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte des amortissements des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais plutôt des remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Il correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne ainsi aucune sortie

d'argent provenant de l'exercice courant. De plus, le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

REVENU TOTAL *moins* - Frais d'exploitation variables (*détails à l'annexe 2*)
- Frais d'exploitation fixes (*détails à l'annexe 2*)

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi que les coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs autres que le bateau tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir fonctionnels les actifs de l'entreprise, incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances, permis, etc.

Le tableau 1 présente le revenu de trésorerie des crabiers de la zone 12B de deux façons : pour l'échantillon de départ et pour un échantillon ajusté. En effet, les crabiers de la zone 12B étant peu nombreux, l'échantillon doit contenir un nombre de crabiers suffisants afin d'être représentatif de la population totale. Toutefois, il arrive que certaines données puissent faire varier les résultats moyens en raison d'un écart important avec les autres données. C'est la raison pour laquelle les résultats pour le revenu de trésorerie sont présentés non seulement pour l'échantillon de départ mais aussi pour un échantillon qui comprend uniquement les crabiers ayant comme principal revenu le crabe des neiges. Dans l'analyse, l'échantillon de départ est considéré compte tenu des besoins statistiques (échantillon représentatif).

Les résultats (tableau 1) nous montrent un revenu de trésorerie moyen de 42 758 \$ pour l'échantillon de départ tandis que l'échantillon ajusté a un revenu de trésorerie de 16 737 \$. Cet écart s'explique principalement par des revenus de pêche moins élevés pour l'échantillon ajusté bien que les frais d'exploitation soient aussi moins élevés. L'analyse et les commentaires qui suivent ne tiennent compte que de l'échantillon de départ.

Si on observe les frais d'exploitation, on constate que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Cette dépense représente, en moyenne, 27 % des frais

d'exploitation totaux. Le salaire aux membres d'équipage est payé de façon fixe (salaire hebdomadaire). Il représente, en moyenne, 18 % du revenu brut de pêche (sans compter les contributions de l'entreprise : assurance-emploi, CSST, etc.). Enfin, le nombre moyen de membres d'équipage est de 3. Les frais financiers sont aussi des coûts d'opération importants et viennent en deuxième place puisqu'ils représentent 21 % des frais d'exploitation totaux.

De façon générale, les coûts fixes sont les plus importants et représentent 77 % des frais d'exploitation totaux. Il faut aussi noter que dans le cas des crabiers de la zone 12B, les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme coûts fixes.

Tableau 1
Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 12B
1998

	Crabiers zone 12B			
	Échantillon de base		Échantillon modifié	
	Revenu de trésorerie (\$)	Part en pourcentage (%)	Revenu de trésorerie (\$)	Part en pourcentage (%)
REVENUS				
Revenus bruts				
Revenus bruts de pêche	176 768	-	122 181	-
Total des revenus	176 768	-	122 181	-
FRAIS D'EXPLOITATION				
Coûts variables				
Carburant, huile et graisse	9 266	7	8 994	9
Autres (boîte, vérification à quai, etc.)	14 609	11	13 838	13
Sous-total :	23 875	18	22 832	22
Coûts d'engin de pêche	4 565	3	3 478	3
Coûts d'entretien	2 901	2	2 841	3
Coûts fixes				
Coûts de main-d'œuvre	35 668	27	29 761	28
Frais financiers	28 621	21	22 429	21
Assurances	8 693	6	8 392	8
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	29 687	22	15 712	15
Sous-total :	102 669	77	76 293	72
Total des frais d'exploitation	134 010	100	105 444	100
REVENU DE TRÉSORERIE	42 758		16 737	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Note : Les coûts de main-d'œuvre sont considérés fixes car les crabiers de la zone 12B payent les salaires aux aides-pêcheurs de façon fixe (salaire hebdomadaire)

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Crabiers zone 12B
1998

	<i>Revenu total</i>
<i>Revenu de trésorerie</i>	<i>42 758</i>
<i>Assurance-emploi</i>	<i>7 741</i>
<i>Croisières de recherche, tourisme, etc.</i>	<i>19 289</i>
<i>Revenus du programme LSPA</i>	<i>9 189</i>
Total	78 976

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi et du programme LSPA (La Stratégie du Poisson de fond de l'Atlantique). Le tableau 2 donne donc le total des revenus du propriétaire. Ce revenu est donc plus important que lorsque l'on considère seulement les revenus directement liés aux opérations de pêche.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 12B
1998

Espèce	Valeur moyenne des débarquements (\$)	Débarquements moyens (kg)	Prix moyen au débarquement (\$/kg)
Crabe des neiges	130 318	40 710	3,20
Crevette	43 333	30 240	1,43
Turbot	3 117	1 724	1,81
Total	176 768	72 674	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

La structure des débarquements des crabiers de la zone 12B est en grande partie composée de crabe des neiges. En effet, la valeur des débarquements moyens de cette espèce représente 74 % des débarquements totaux. La crevette et le turbot complètent les débarquements mais ne sont débarqués que par un seul pêcheur.

2.3 Caractéristiques des crabiers de la zone 12B

Tableau 4
Caractéristiques des crabiers de la zone 12B
(valeurs moyennes)
1998

Description	Crabiers zone 12B
Âge moyen de la flotte	11
Longueur moyenne des bateaux	57
Coût d'achat du bateau	748 667 \$
Additions ou modifications majeures	84 350 \$
Amortissements	507 132 \$
Valeur des actifs au 31 décembre 1998	325 885 \$
Solde des emprunts	327 163 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	1,0

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

À la lumière de ce tableau, on remarque que l'âge moyen de la flotte est de 11 ans. Le coût d'achat initial du bateau est de 748 667 \$. De plus, les additions ou modifications majeures représentent, en moyenne, 84 350 \$. Ces données permettent de calculer la valeur des actifs avant amortissement. En tenant compte de la dépréciation, la valeur des actifs s'élève donc à 325 885 \$, à la fin de 1998.

De plus, en calculant le ratio *dette/actif*, on peut déterminer quelle proportion représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Les crabiers de la zone 12B ont un ratio de 1,0, ce qui signifie que la dette représente 100 % de la valeur des actifs.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 12B. Le seuil de rentabilité est aussi souvent appelé «point mort». Cette méthode de calcul permet d'analyser la rentabilité d'une entreprise. Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Afin de réaliser ce calcul, on considère comme hypothèse que les débarquements des autres espèces sont fixes.

Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : *CF* : charges ou coûts fixes (\$)

MACF : marge avant charges fixes = $1 - \frac{CV}{Débarquements}$

CV : charges ou coûts variables (\$)

Le tableau 5 présente les débarquements de crabe des neiges nécessaires à l'atteinte du seuil de rentabilité. Toute quantité additionnelle permet ainsi au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire.

Tableau 5
Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
(valeurs moyennes)
Crabiers zone 12B
1998

<i>Description</i>	<i>Unités</i>	<i>Crabiers zone 12B</i>
<i>Coûts fixes (CF)</i>	\$	102 669
Coûts variables (CV)	\$	31 341
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	176 768
Coûts variables / Débarquements totaux		0,18
<i>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</i>		<i>0,82</i>
<i>Seuil de rentabilité</i>	\$	<i>124 795</i>
DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	kg	24 474
ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE	kg	-16 236

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Les coûts variables représentent 18 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste donc 0,82 \$ par dollar de débarquement pour couvrir les coûts fixes (marge unitaire avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 12B doivent débarquer 24 474 kg de crabe des neiges, ce qui est moins élevé que les débarquements effectifs de 1998. En effet, les crabiers de la zone 12B ont débarqué assez de crabe, non seulement pour

atteindre leur seuil de rentabilité, mais aussi pour permettre au capitaine-proprétaire de bénéficier d'un salaire.

2.5 Analyse de sensibilité : seuil de rentabilité et prix au débarquement du crabe

Il est intéressant de se pencher sur l'impact d'une variation du prix du crabe. Une augmentation de 10 % a été imputée au prix au débarquement du crabe de la zone 12B. Il est important de noter que les coûts variables ne changent pas puisque le prix n'a pas d'impact sur l'effort de pêche.

L'augmentation du prix a un impact sur le seuil de rentabilité puisqu'elle induit une diminution de 11,2 % sur les quantités de crabe nécessaires. C'est donc dire qu'une augmentation du prix du crabe de 10 % diminue la quantité nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 11,2 %. La quantité de crabe nécessaire pour la flotte de la zone 12B ne serait que de 21 733 kg.

Tableau 6
Variation de la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
suite à une augmentation du prix du crabe de 10 %
Crabiers zone 12B
1998

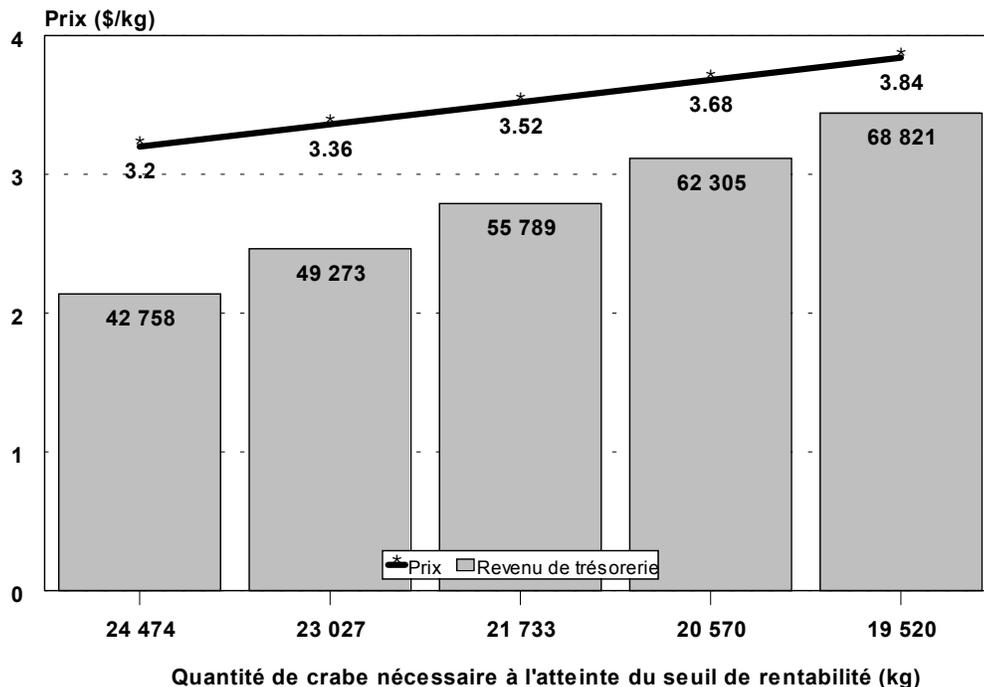
	Unités	Crabiers zone 12B	
		Prix moyen	Prix moyen + 10 %
Prix moyen du crabe	\$/kg	3,20	3,52
Coûts fixes (CF)	\$	102 669	102 669
Coûts variables (CV)	\$	31 341	31 341
Débarquements totaux	\$	176 768	189 799
Coûts variables / Débarquements totaux		0,18	0,17
Marge unitaire avant charges fixes (MACF)		0,82	0,83
Seuil de rentabilité	\$	124 795	122 976
SENSIBILITÉ EN % - PAR RAPPORT AU SEUIL	%	1,5 %	
DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	kg	24 474	21 733
VARIATION EN %	%	11,2 %	
ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE	kg	-16 236	-18 977

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Le graphique suivant présente l'impact d'une variation du prix non seulement sur le seuil de rentabilité mais aussi sur le revenu de trésorerie. Plusieurs augmentations ont été imputées au prix du crabe : 5, 10, 15 et 20 %. Plus le prix du crabe augmente, plus le revenu de trésorerie augmente et le seuil de rentabilité ainsi que la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil diminuent. À titre d'exemple, une variation du prix de 15 % aurait donc comme impact :

- Une diminution de la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 3 904 kg ou 16 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 19 547 \$.

Graphique 1
Impact d'une variation du prix du crabe sur le seuil de rentabilité
et le revenu de trésorerie
Crabiers zone 12B



Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et estimations MPO

CONCLUSION

Les résultats d'exploitation de 1998 des crabiers de la zone 12B permettent à la flotte de dégager un revenu de trésorerie moyen positif. De plus, les crabiers atteignent leur seuil de rentabilité et débarquent des quantités de crabe permettant au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire. L'impact d'une augmentation du prix est présent mais ne change pas radicalement les résultats d'exploitation de ces crabiers puisqu'ils possèdent déjà un revenu de trésorerie moyen positif ; toute augmentation de prix ne fait ainsi qu'améliorer leur situation financière.

ANNEXES

Annexe 1

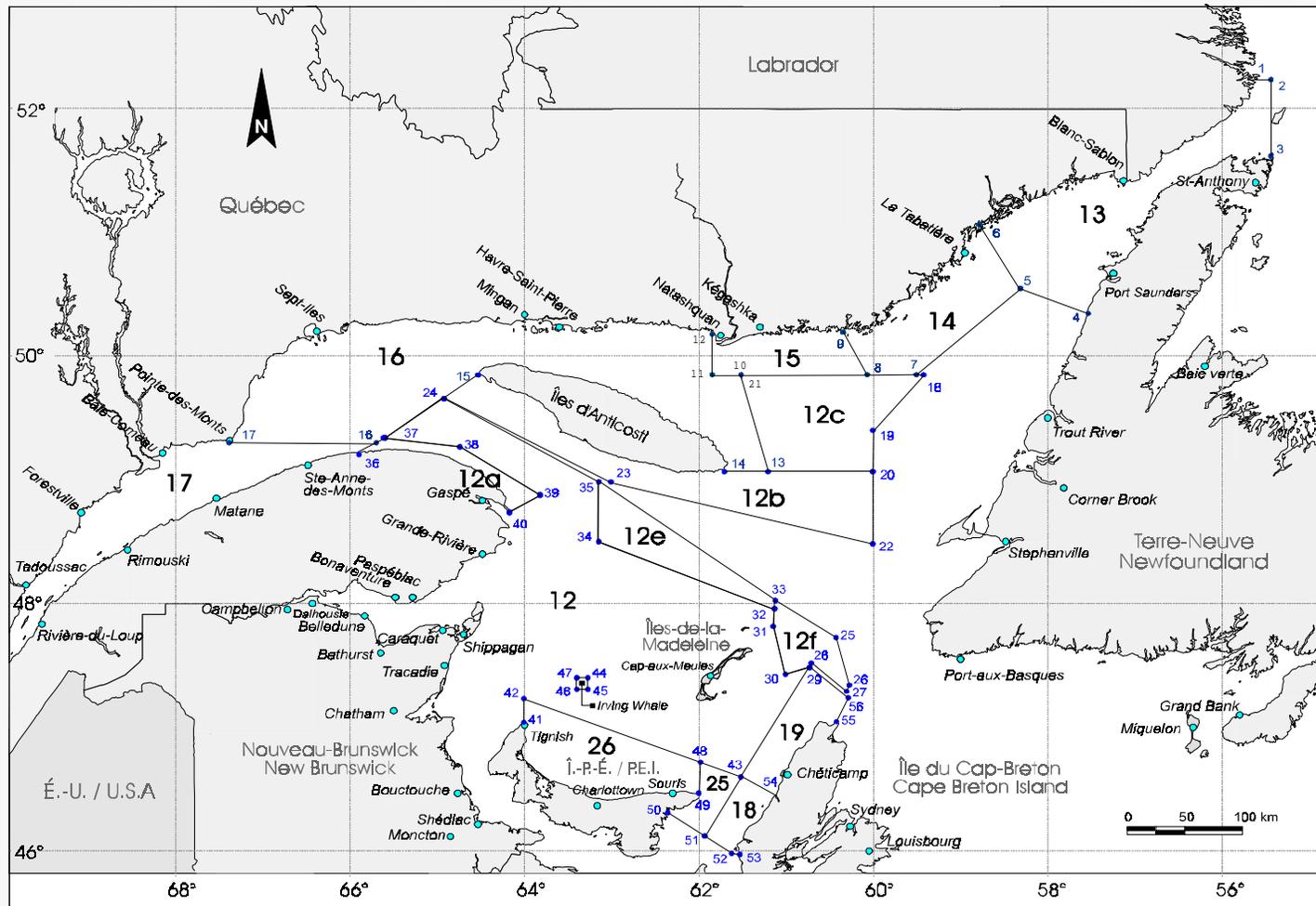


**Pêches et Océans
Canada**
Application des règlements
Gestion des pêches
Région Laurentienne

**Fisheries and Oceans
Canada**
Enforcement Branch
Fisheries Management
Laurentian Region

SECTEUR / SECTOR :
Région Laurentienne / Laurentian Region

CARTE DES ZONES DE PÊCHE POUR / FISHING AREAS FOR :
CRABE DES NEIGES / SNOWCRAB



POINTS	LATITUDE		LONGITUDE	
	NORD / NORTH	EST / EAST	OUEST / WEST	EST / EAST
1	52 15 00	55 27 00		
2	52 15 00	55 26 00		
3	51 38 00	55 26 00		
4	50 21 36	57 31 42		
5	50 33 45	58 18 30		
6	51 04 49	58 46 27		
7	49 52 00	59 30 00		
8	49 52 00	60 03 45		
9	50 12 30	60 20 30		
10	49 52 00	61 30 30		
11	49 52 00	61 50 30		
12	50 11 30	61 50 30		
13	49 05 00	61 12 00		
14	49 05 00	61 42 00		
15	49 51 50	64 31 26		
16	49 19 00	65 41 30		
17	49 19 00	67 22 52		
18	49 52 00	59 25 00		
19	49 25 00	60 00 00		
20	49 05 00	60 00 00		
21	49 52 00	61 30 30		
22	48 30 00	60 00 00		
23	49 00 00	63 00 00		
24	49 40 20	64 54 50		
25	47 44 30	60 25 15		
26	47 21 30	60 16 00		
27	47 18 30	60 18 00		
28	47 32 12	60 42 15		
29	47 30 00	60 43 20		
30	47 26 45	61 00 00		
31	47 50 00	61 08 27		
32	47 58 30	61 07 30		
33	48 02 30	61 07 00		
34	48 31 00	63 08 30		
35	49 00 00	63 06 30		
36	49 13 15	65 53 30		
37	49 21 25	65 35 30		
38	49 17 00	64 44 00		
39	48 53 30	63 48 54		
40	48 45 18	64 09 54		
41	47 03 30	64 00 00		
42	47 15 00	64 00 00		
43	46 37 30	61 30 15		
44	47 25 00	63 16 00		
45	47 19 30	63 18 00		
46	47 19 30	63 23 36		
47	47 25 00	63 23 36		
48	46 45 00	62 00 00		
49	46 27 00	61 58 00		
50	46 18 01	62 20 00		
51	46 09 00	61 57 00		
52	45 59 00	61 36 00		
53	45 58 00	61 32 00		
54	46 25 40	61 07 00		
55	47 02 15	60 43 20		
56	47 16 25	60 17 40		

Demière mise à jour / last update : 01/10/1998

d : degré / degree m : minute s : seconde

Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boëtte, glace et sel
 - Entretien et réparations bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Salaires et charges sociales
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres